



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29 MARS 2019

POUR UN TERRITOIRE ENCORE PLUS ATTRACTIF: DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS!

Vichy Communauté et la Ville de Vichy s'engagent dans une démarche de « marketing territorial ». Elle vise à élaborer et mettre en œuvre un plan d'actions pour rendre le territoire plus attractif, développer sa notoriété et son image, en améliorant la coordination des actions de promotion existantes (notamment en matière touristique) et en développant de nouvelles actions par exemple en direction des entreprises, des étudiants et des professionnels de santé. Il s'agit ainsi pour l'agglomération et pour la Ville d'exploiter leurs nombreux atouts et de les mettre en synergie au service de leur attractivité.

Pour mener cette réflexion, qui doit être nécessairement collective, il est important de connaître la perception des habitants et des acteurs économiques sur le territoire. Pour cela, une vaste enquête est actuellement en cours et vous avez peut-être déjà reçu un mail de Vichy Communauté vous invitant à donner votre opinion et à participer à cette démarche en faveur de l'avenir de notre territoire.

Si ce n'est pas le cas, nous invitons chaque habitant de l'agglomération à participer, **avant le 12 avril 2019**, à cette enquête en ligne sur la page d'accueil du site internet : www.vichy-communaute.fr

Les résultats de cette enquête serviront de base à des ateliers de travail avec les élus, les acteurs touristiques et le monde économique. Cette démarche vient ainsi compléter les Assises du Tourisme qui ont eu lieu en décembre 2018, et alimentera l'élaboration d'un schéma de développement touristique d'ici l'été. Le plan d'actions global sera quant à lui défini d'ici la fin de l'année.

Vichy Communauté et la Ville de Vichy remercient par avance la participation active de ses habitants dans cette démarche ambitieuse, basée sur les atouts d'un territoire très riche... Riche de sa culture, de ses infrastructures touristiques, de son patrimoine, de son plateau sportif, de son économie et de ses sites de formation...

